

Question orale parlement du 6 mars 2024

Madame la présidente, Mesdame et Messieurs les ministres, chers collègues,

La fondation Pro Senectute arc Jurassien, qui regroupe les structures cantonales du Jura, de Neuchâtel et de la section du Jura Bernois tire la sonnette d'alarme et demande aux cantons un soutien financier plus important.

Cette demande est motivée par le fait que le nombre de personnes prises en charges dans les consultations sociales a augmenté de manière significative mais que les subventions sont plafonnées. Ces consultations gratuites honorent les contrats de prestations passés avec la confédération et les cantons :

Au 1^{er} janvier 2021 ce sont 2240 personnes qui sont suivies à la consultation

Alors qu'au 1^{er} janvier 2023 on compte 2677 bénéficiaires

Afin d'absorber ces nombreuses demandent 1,5 poste d'assistant sociale a déjà été créé, et un équivalent plein temps supplémentaire est encore nécessaire. L'ensemble de ces postes coûtent environ 300'000 mille francs

Pro Senectute demande donc un soutien plus important aux 3 cantons (Neuchâtel Bern et Jura) pour combler le déficit.

Aussi, nous demandons au Gouvernement qu'elle réponde il envisage de donner à la demande de Pro Senectute quant à un meilleur soutien financier ?

Je remercie le gouvernement pour sa réponse